

LE DOSSIER

Budget 2026 : continuité et responsabilité

Le 18 décembre dernier, le Conseil municipal a voté le budget communal pour l'année 2026 dans un contexte national incertain, le budget de l'État étant lui-même en débat. Malgré ce contexte difficile, la commune tient bon, croyant en la force de la solidarité, repoussant l'austérité, plaçant l'humain au cœur et défendant un service public fort, investi et juste.

Magali Teixeira

Un contexte national fait d'incertitudes

Depuis maintenant deux ans, le vote du budget de l'État va de péripéties en péripéties au rythme de la valse des gouvernements successifs. Comme une épée de Damoclès, la contribution de la commune au redressement des finances publiques de l'État (DILICO) vient apporter un flou dans la marge d'actions de la ville. Quand l'an dernier, cette contribution a amputé le budget communal de 415 000€, les projections cette année la font grimper aux alentours de 800 à 900 000€. Depuis 10 ans, toutes les communes, dont la nôtre, n'ont eu de cesse de voir leurs moyens se réduire tout en étant fortement sollicitées pour assurer des nouvelles missions de services publics (police, accès aux droits, éducation, santé...). Véritable contradiction avec laquelle notre commune, comme les autres, doit tout faire en trouvant souplesse et ingéniosité pour répondre présente aux côtés des habitants.

Au cœur de ces vents contraires, les communes tiennent le cap de l'action locale, au plus près de leurs habitants. Comme ailleurs, Chevilly-Larue résiste, portant haut et fort ses valeurs traduites en actions dans le budget voté tous les ans. Solidaire, humaniste, équitable et juste. Autant de qualificatifs du budget communal qui témoignent de ce que la commune et ses agents réalisent au quotidien pour tous les Chevillais.

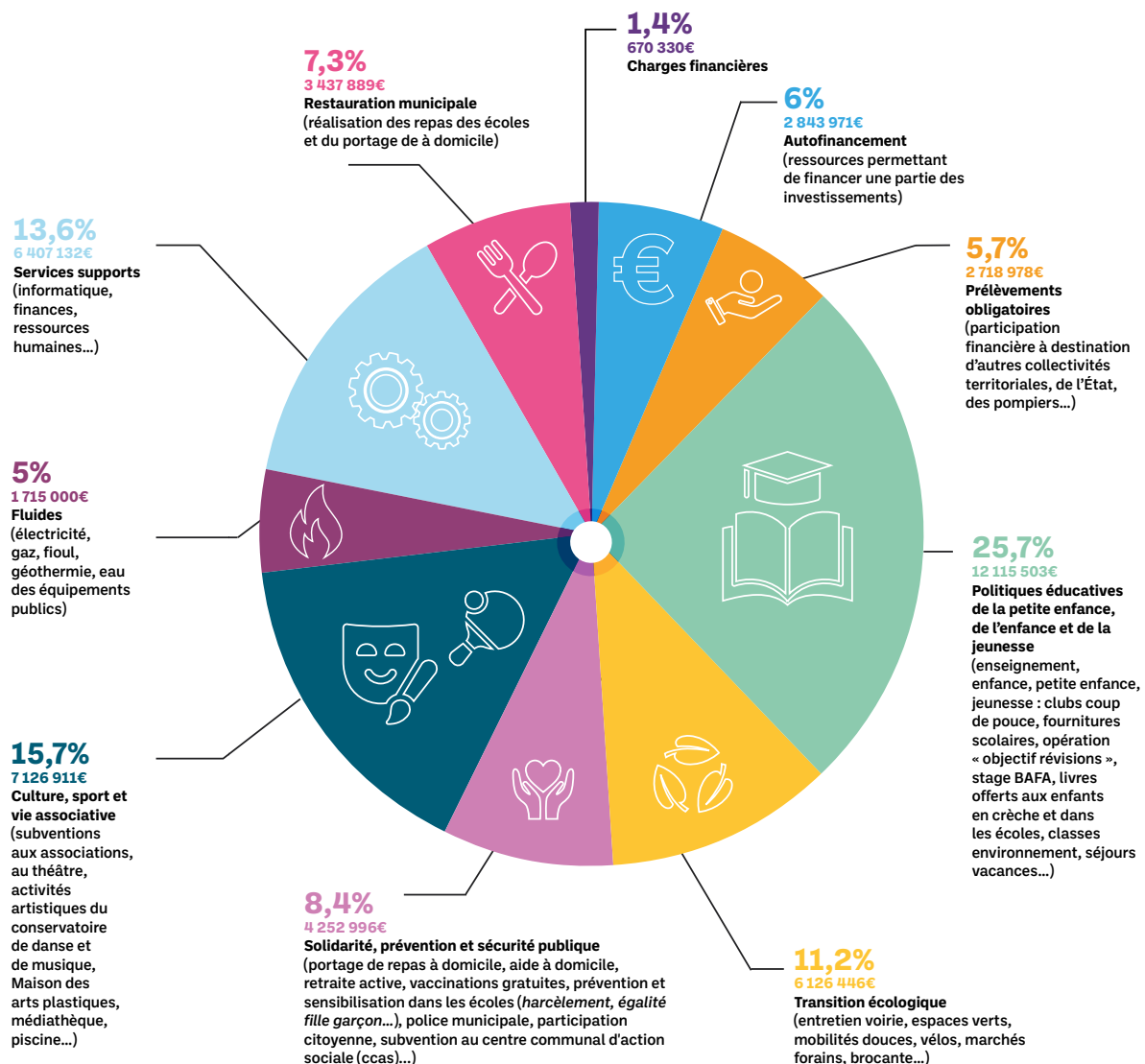
Solidarité et équité

Selon un rapport de l'OXFAM publié en 2025, les 1 % les plus riches concentrent les deux tiers des richesses quand la moitié la plus pauvre n'en reçoit que 2 %. Les inégalités se font de plus en plus criantes et s'affichent en grand. Face à cela, la commune poursuit son positionnement de force locale aux côtés des Chevillais à la fois en soutenant le pouvoir d'achat et en déployant des politiques publiques justes et ambitieuses pour tous.

À ce titre, cette année encore, et depuis 2017 maintenant, le taux communal de la taxe foncière ne sera pas augmenté. De même, le principe de solidarité communale continuera de s'appliquer à tous. Ainsi, tous les Chevillais bénéficient d'un nombre important de services gratuits et aucun ne paie le prix réel des services, la commune assumant plus de la moitié des coûts, s'appuyant notamment sur les recettes perçues du milieu économique qui alimentent 63% des recettes totales. Chaque centime est ainsi investi pour les habitants. De la même manière, l'équité issue des tarifs calculés selon le quotient familial permet à chacun de contribuer à la hauteur de ses moyens. Véritable justice sociale, les tarifs selon le quotient sont mis en place pour des prestations aussi diverses que la cantine, les centres de loisirs, les colonies de vacances, les ateliers de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, les cours du conservatoire, le portage de repas à domicile, les voyages seniors...

Dépenses de fonctionnement 2026

Le budget des dépenses de fonctionnement s'élève à 47 415 156€. Elles correspondent aux services et dispositifs qui accompagnent les Chevillais au quotidien.



L'humain au cœur des priorités

La commune intervient dans des domaines très variés, accompagnant les Chevillais à chaque instant de la vie mais aussi de la journée.

33% du budget de fonctionnement concerne l'enfance et la jeunesse. Outre les investissements dans les écoles, le projet éducatif local intègre un nombre conséquent d'activités sur les temps scolaires et extra-scolaires en lien avec le tissu associatif mais également les équipements municipaux. Il offre une ouverture et un éveil aux jeunes chevillais participant à leur devenir d'adultes éclairés.

Prévention contre les démarchages abusifs, accompagnement pour assurer l'autonomie, loisirs pour faire de cette nouvelle étape de la vie un temps heureux et épanouissant sont autant de champs d'actions assurés par la commune auprès des seniors.

La commune a mis en œuvre un contrat local de santé afin de travailler plusieurs axes : le remplacement des médecins qui partent à la retraite, la création de pôles santé dans plusieurs secteurs de la ville, le développement du sport santé avec l'Élan. Le comité consultatif du handicap a relancé ses actions avec la sortie notamment d'un

guide du handicap et l'élaboration de plusieurs ateliers thématiques pour faire de Chevilly-Larue une ville plus inclusive. Aux côtés de la commune, les associations jouent un rôle essentiel dans la vie et le dynamisme de la ville. La commune poursuit donc son engagement auprès d'elles de façon multiple : subventions, mise à disposition de salles et de matériel, accompagnement par les agents municipaux.

Penser l'avenir

Les investissements comportent deux volets : la création de nouveaux équipements, l'aménagement et l'entretien de l'existant. La rénovation du gymnase Marcel Paul est un exemple de gestion du patrimoine existant qui évolue pour répondre aux enjeux et aux besoins. Outre le bardage bois pour renforcer l'isolation, il sera le premier équipement doté de panneaux photovoltaïques tandis que 91% de l'éclairage public est en éclairage LED. Son déploiement s'amplifie également au niveau des équipements (écoles, gymnase...).

60% des trajets domicile-travail* font moins de 5km. Face à ce constat, le vélo devient une véritable alternative à la voiture et pourrait grandement alléger les budgets des ménages. Aussi, proposer

des itinéraires cyclables est un véritable enjeu. À Chevilly-Larue, plusieurs pistes existent déjà et les investissements en la matière se poursuivront en 2026 avec la réalisation d'une piste en site propre sur la rue Dericbourg et le renforcement des aménagements type abris et bornes de réparation, sans compter l'installation de 6 stations Vélib'.

L'aménagement du cadre de vie fait partie du quotidien de la commune. La ZAC Anatole France poursuivra en 2026 sa mue avec notamment la résidence autonomie qui accueillera seniors et étudiants dans une optique de logements intergénérationnels. Aux Meuniers, c'est le lot 3 (square Martorell) qui poursuivra son avancée. Une partie du budget 2026 portera également sur le centre historique avec des réflexions plus poussées concernant, dans un premier temps, le nouveau conservatoire et la réhabilitation du théâtre avant de se poursuivre par le parc et la future mairie.

Ce budget, élaboré dans un contexte contraint, reste fidèle aux valeurs de la commune : solidarité, justice, ambition, responsabilité.

*source : Ademe

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : AU PLUS PRÈS DES CHEVILLAIS

Que ce soit pour proposer ou faciliter des activités de loisirs, pour améliorer le quotidien, pour apporter une écoute et un soutien, le CCAS accompagne les Chevillais dans de nombreux domaines tout au long de l'année.



2 200€ par an
Petits travaux pour seniors et personnes en situation de handicap



13 350€ par an
Aide aux licences sportives



23 600€ par an
Colis de Noël (pour 1 430 colis)



8 900€ par an
Sourdline (permanences en mairie, accès à la plateforme et au site internet de la ville + interprètes en langue des signes française pour le comité consultatif handicap)



24 000€ par an
Retraite active (activités trimestrielles proposées aux retraités) et sorties à la journée (7 par an)

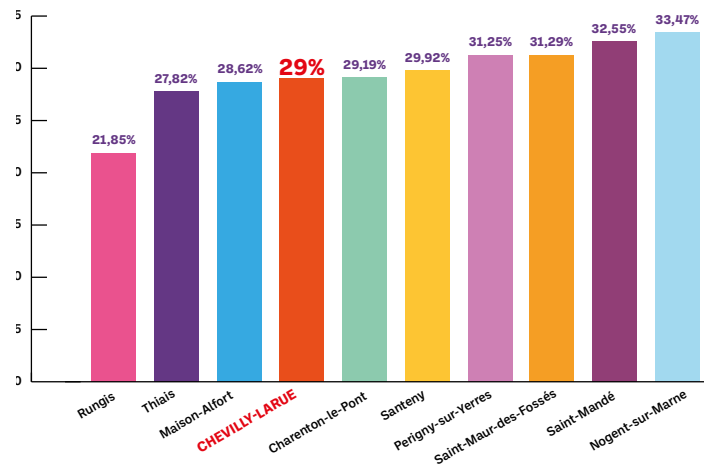


8 500€ par an
Permanences d'aides juridiques (Nouvelles Voies)

Taxe foncière : 0 % d'augmentation depuis 2017

Chevilly-Larue n'a pas augmenté sa part du taux de taxe foncière depuis 2017 et se place au 4^e rang des 44 villes du Val-de-Marne dont le taux est le plus bas.

CHEVILLY-LARUE : TOP 4 DES VILLES DU VAL-DE-MARNE



Chiffres à retenir

63%

DES RECETTES
PROVIENNENT
DES ENTREPRISES

9 ans

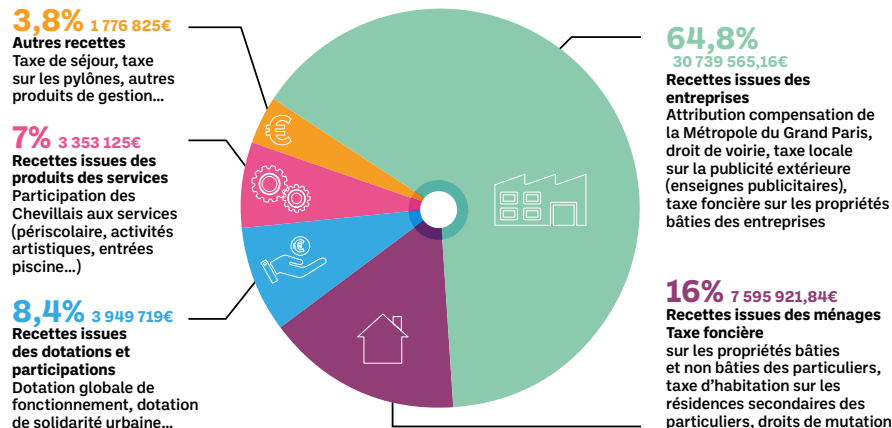
NOMBRE D'ANNÉES
NÉCESSAIRES
POUR REMBOURSER LA
DETTE DE LA COMMUNE
LOIN DES 12 ANS, SEUIL
CRITIQUE DE LA COUR
DES COMPTES

33%

DU BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
EST DÉDIÉ AUX JEUNES
CHEVILLAIS

Des recettes de fonctionnement stables

Comme les années précédentes, les recettes proviennent aux 2/3 des entreprises. Seules 16% des recettes sont issues de la participation des ménages.





Régine Boivin,
Maire adjointe en charge des finances

Quelles sont les caractéristiques de ce budget 2026 ?

La première d'entre elles est le moment de son vote. Du fait de la tenue des élections municipales en mars prochain, nous avons avancé le vote du budget 2026 à décembre 2025 et ce dans un objectif de transparence démocratique. C'est aussi un budget de prudence préparé dans un contexte d'incertitudes avec une loi de finances qui est très floue quant à la participation qui sera demandée aux collectivités pour participer au remboursement de la dette de l'État. Aussi, nous avons pensé nos actions et nos investissements en intégrant des participations diverses venant amputer notre budget.

Comment se portent les investissements de la commune ?

La partie investissement du budget ne se résume à une année d'exercice mais à une temporalité plus étendue, à l'échelle d'un mandat. Et c'est logique puisque si certains investissements peuvent se concrétiser en une année, la plupart demandent des étapes de préparation avant de passer au dur des travaux et des réalisations.

Et qu'en est-il de la dette ?

Nous avons prévu un ratio de désendettement à 9 ans. Cela veut dire que, compte tenu des ressources financières que nous avons, il nous faudrait 9 ans pour rembourser notre dette. Ce qui est loin des 12 ans, seuil considéré comme critique par la Cour des comptes. D'autant, que cette projection est régulièrement plus basse lorsque vient le temps de faire le bilan de l'année. Il faut avoir à l'esprit que le budget d'une commune est comme celui d'un ménage. Quand un ménage veut faire des travaux dans son logement par exemple, il va considérer le prix des travaux au regard de son épargne et mobiliser un prêt pour la différence. Si l'épargne n'est pas suffisante et que le prêt serait trop lourd, alors le ménage diffère ses travaux. En tant que commune, nous agissons exactement de la même manière, de façon responsable et raisonnée.



7,8%
568 274€

Culture
(programme du conservatoire, du théâtre, signalétique de la médiathèque...)

• **Rénovation du Théâtre Chevilley-Larue André Malraux : 360 000€**
Coût total des travaux : 4 500 000€ répartis sur plusieurs années

1%
70 000€

Restauration
(achat de matériel)

2%
150 000€

Seniors, handicap, santé
(résidence autonomie, étude aménagement pôle santé cimetière intercommunal...)

5,4%
396 000€

Sécurité et prévention
(poursuite du déploiement de la vidéoprotection, informatique...)

41,8%
3 046 665€

Sport (rénovation thermique gymnase Marcel Paul, réalisation du club-house du terrain synthétique, travaux salle de boxe...)

• **Réalisation du club-house du terrain synthétique de football : 360 000€**



Dépenses d'investissement 2026

La commune poursuit son plan pluriannuel d'investissement avec l'objectif de garantir aux Chevillais un haut niveau de service. Les dépenses d'investissements 2026 représentent 7 294 224€.

16,3%
1 185 370€

Patrimoine (entretien du patrimoine bâti, climatisation, étude sur le projet du centre historique, du site de la CCAS d'EDF (Cœur de ville)...)

12,3%
897 315€

Petite enfance, enfance, jeunesse (étude pour la reconstruction crèche Gaston Variot, renouvellement de matériels, étanchéité de l'école Pasteur...)

• **Travaux d'étanchéité de l'école et de la restauration Pasteur : 350 000€**



13,4%
980 600€

Transition écologique (mobilités douces, entretien voirie et espaces verts, étude aménagement de la rue Dericbourg...)

• **Entretien des voiries : 422 000€**
• **Plan sobriété : 100 000€**
• **Mobilités douces : 100 000€**



Zoom investissements

2 000 000 €



RÉNOVATION DU GYMNASSE MARCEL PAUL
DEPUIS SEPTEMBRE DERNIER, LE GYMNASSE MARCEL PAUL FAIT L'OBJET D'UN CHANTIER DE RÉNOVATION EN PROFONDEUR, TÉMOIGNAGE DE L'ADAPTABILITÉ DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS À L'ÉVOLUTION DES BESOINS. OUTRE L'AMÉLIORATION DU CONFORT DES SPORTIFS DANS LEURS PRATIQUES AVEC LA RÉFECTION DES SOLS NOTAMMENT, LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DU GYMNASSE SERONT FORTEMENT ACCRUES. COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 3 015 000€ DONT 1 538 000€ DE SUBVENTIONS CONFIRMÉES, D'AUTRES SONT EN ATTENTE DE RÉPONSE

250 000 €



SÉLECTION D'UN PROJET D'ARCHITECTE POUR LA RECONSTRUCTION DE LA CRÈCHE GASTON VARIOT
APRÈS AVOIR CONTESTÉ ET ÉCHANGÉ LE MONTANT PERÇU PAR L'ASSURANCE SUITE À L'INCENDIE DE LA CRÈCHE GASTON VARIOT ET AVOIR PU RECEVOIR UNE INDEMNISATION JUSTE ET HONNÊTE, L'ANNÉE 2026 PERMETTRA D'AVANCER LES DIFFÉRENTES ÉTUDES ET DE SÉLECTION UN PROJET D'ARCHITECTE MENANT ENSUITE AU DÉPÔT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE. L'ANNÉE 2027 SERA CELLE DU LANCEMENT DES TRAVAUX POUR UNE OUVERTURE EN 2028.